

Répertoire de la mobilité d'Ingénieurs Canada

Formulaire de validation de l'expérience en génie et des références

Données personnelles

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : ____/____/____

Domaine d'exercice pour le répertoire

Discipline du génie pour laquelle la demande est présentée : _____

Preuve de l'expérience en génie

Pour être admissible au répertoire, vous devez satisfaire à deux exigences principales en matière d'expérience professionnelle :

1. Expérience liée à la discipline :

Vous devez avoir accumulé un minimum de sept ans d'expérience pratique en génie dans votre domaine d'exercice. L'expérience en tant qu'ingénieur(e) stagiaire ou candidat(e) à la profession peut compter dans le cadre de cette exigence.

2. Expérience comme responsable :

Vous devez posséder au moins deux années d'expérience comme responsable de travaux d'ingénierie importants.

On entend par « responsable » le fait d'être directement responsable, en tant qu'ingénieur ou ingénieure, de la supervision d'un projet ou d'un élément clé du projet.

Le fait d'avoir été responsable de travaux d'ingénierie importants signifie que d'autres personnes ont compté sur votre opinion, votre jugement ou vos travaux de conception et que vous avez été tenu(e) à des normes de savoir, de compétences et de comportement éthique élevées. Cette responsabilité exige généralement :

- i. d'estampiller des documents professionnels d'ingénierie ou d'y apposer votre sceau, documents que vous avez préparés et présentés en qualité de professionnel ou dont vous avez supervisé la préparation et pour lesquels vous avez assumé l'entière responsabilité des contenus;

- ii. d'être une ou un ingénieur inscrit titulaire d'un certificat exigé par un organisme de réglementation canadien pour autoriser une entité à offrir des services qui relèvent de l'exercice professionnel du génie (certificat d'autorisation, certificat d'exercice, etc.);
- iii. d'avoir été désigné ingénieur(e)-conseil ou spécialiste par un organisme de réglementation canadien ou
- iv. de fournir un témoignage d'expert à titre d'ingénieur(e) en cour ou devant un tribunal.

Vos deux années comme responsable de travaux d'ingénierie importants peuvent être comprises dans les sept ans d'expérience pratique indiquées au point, mais elles doivent avoir eu lieu après l'obtention du permis d'exercice.

L'expérience ci-dessus doit être acquise en tant qu'ingénieur(e) inscrit(e) auprès d'un organisme de réglementation du génie qui peut valider votre statut.

Résumez, dans les pages suivantes, les postes que vous avez occupés pour satisfaire aux deux exigences en matière d'expérience, **en commençant par le plus récent**.

Chaque exemple d'expérience pratique en génie (1) doit être attesté et signé par au moins un responsable qui est en mesure de valider personnellement votre intervention dans la discipline d'exercice choisie.

Chaque exemple de travaux d'ingénierie importants (2) doit être attesté et signé par au moins un responsable qui est en mesure de valider personnellement l'exactitude des déclarations indiquées dans le tableau.

Remplissez le tableau *Résumé de l'expérience professionnelle*. Pour chaque poste énuméré, joignez une feuille de validation de l'expérience dûment remplie et portant la signature des responsables de la validation. Attribuez à chacune de ces feuilles un numéro de référence (n° réf.) afin de faciliter l'examen de vos documents.

Admissibilité des responsables de la validation

Les responsables de la validation doivent être des ingénieurs titulaires qui connaissent bien les travaux que vous décrivez et qui sont en mesure d'attester et de valider personnellement l'exactitude de vos déclarations. Votre expérience doit être attestée par au moins deux responsables de la validation.

Feuille de validation de l'expérience

Nom du candidat ou de la candidate : _____

Discipline du génie pour laquelle la demande est présentée : _____

No réf.	Date de début (mm/aaaa)	Date de fin (mm/aaaa)	Nom de l'organisme	Titre ou poste
<p>Veillez décrire brièvement l'expérience pratique en génie acquise pendant cette période.</p>				
<p>Pendant combien de temps, au cours de cette période, avez-vous été responsable de travaux d'ingénierie importants (par exemple, pendant toute la durée du poste, 3 mois, etc.) ?</p>				

Information sur le responsable de la validation

Nom du responsable de la validation (tel qu'il est inscrit à l'organisme de réglementation)

Organisme de réglementation : _____

Téléphone : _____

Numéro d'inscription : _____

Courriel : _____

Par la présente, j'atteste que les travaux précisés dans le tableau ci-dessus constituent une déclaration véridique des antécédents professionnels du candidat ou de la candidate au cours de la période indiquée.

Signature : _____

Date (jj/mm/aaaa) : ____/____/____